OPOSITION DE LOI Injetée

## SÉNAT

20 juin 1985.

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

## PROPOSITION DE LOI

REJETÉE PAR LE SÉNAT EN DEUXIÈME LECTURE

relative à l'acquisition d'habitations à loyer modéré à usage locatif par les locataires.

Le Sénat a rejeté, en deuxième lecture, la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 22 juin 1965

Le Président,

Signé: Marie-Hélène CARDOT.

Voir les numéres :

Minet: I'm Secture: 146, 179 et In-8" 82 (1964-1965). 2" Secture: 220 et 220 (1964-1965).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.

Amendalio Mationale (2º lágial.): I<sup>20</sup> lecture : 1231, 1288, 1337 et in-8° 325, 2º lecture : 1435, 1453 et in-8° 359,